

5 - PLAN DE ZONAGE

Echelle 1/5 000ème

Commune de Redon
Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 avril 2019
Modification de droit commun n°1 approuvée le 31 mars 2025

— Limite de zone ou de secteur

PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé et n° d'opération (R, L. 151-34-4° du CU)
- Secteur en attente de projet (L. 151-41-5° du CU)
- Patrimoine architectural (L. 151-19 du CU)
- Cohérence urbaine à valoriser (L. 151-19 du CU)
- Unités paysagères à protéger (L. 151-19 du CU)
- Points de vue remarquables à conserver (L. 151-19 du CU)
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L. 151-16 du CU)
- Périmètre de centralité commerciale (L. 151-16 du CU)
- Tracé indicatif de chemin ou liaison douce existant
- Tracé indicatif de chemin ou liaison douce à créer
- Marge de recul
- Marge de recul (Loi Barnier)
- Localisation de cours d'eau / Marge de recul (10m) (L. 151-23 du CU)
- Zone humide (L. 151-23 du CU)
- Espaces Boisés Classés (L. 113-1 du CU)
- Bois, haies, alignements d'arbres (L. 151-19 du CU)

Le risque technologique

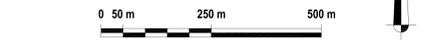
- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné
- Dangers très graves - Effets létaux significatifs
- Dangers graves - Effets létaux
- Dangers significatifs - Effets irréversibles

INFORMATIONS

- Limite communale
- Périmètre des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Site Archéologique - N° de zone
- Secteur d'Information sur les Sols (SIS)
- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)
- Zone réglementaire forte - Aléas faible / Moyen-fort
- Zone réglementaire modérée - Aléas faible / Moyen-fort

Liste des Emplacements réservés

L'OPERATION	DEFINITION DE L'OPERATION	BENEFICIAIRE	EMPRISE (en m²)	SURFACE (en m²)
1	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	13	719
2	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	13	2 352
3	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
4	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
5	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
6	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
7	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
8	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
9	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
10	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
11	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
12	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
13	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
14	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
15	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
16	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
17	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
18	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
19	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
20	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
21	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
22	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
23	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
24	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
25	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
26	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
27	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
28	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
29	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
30	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
31	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
32	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
33	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
34	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037
35	Emplacement de la rue de la Gare de la gare	Commune	12	1 037



L'Etat 2025 - 02/04/2025 - Plan Local d'Urbanisme - 1/5 000ème - 1/5 000ème

